



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

filière bois

Question écrite n° 54213

## Texte de la question

M. Bernard Grasset attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des personnels de l'usine Rol Tech de Rochefort (Charentes-Maritime) appartenant au groupe Sonae-Tafisa. Il précise que le bassin d'emploi rochefortais souffre encore d'un chômage nettement plus important que la moyenne nationale. Il continue de s'interroger sur la décision de fermeture de ce site qui aurait été prise, pour des raisons de rentabilité. Considérant que le plan social proposé n'est pas proportionnel aux moyens du premier groupe mondial du secteur « bois » et sachant son attachement à la situation des personnels sacrifiés à des considérations de profit et de rentabilité, il lui demande de tout mettre en oeuvre non seulement pour dégager, avec la participation du secrétariat d'Etat à l'industrie, des moyens conséquents en vue de la réindustrialisation du site, mais aussi pour assurer le reclassement économique ou social de salariés dont l'âge et l'ancienneté dans la fonction risquent de rendre illusoire la perspective d'un nouvel emploi.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bernard Grasset](#)

**Circonscription :** Charente-Maritime (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 54213

**Rubrique :** Bois et forêts

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 novembre 2000, page 6682